

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 31 décembre 2024

Fonds d'actions mondiales

Fonds mondial Ambition climatique BNI

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 800, rue Saint-Jacques, bureau 44331, Montréal, Québec, H3C 1A3, en consultant notre site Internet www.bninvestissements.ca, en consultant le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca, ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

Analyse du rendement par la direction

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds mondial Ambition climatique BNI a comme objectif de placement de procurer une croissance du capital à long terme, et ce, en adoptant une approche d'investissement durable et en visant à réduire l'empreinte de carbone du portefeuille. Le fonds investit, directement ou indirectement au moyen de placements dans des titres d'autres OPC, dans un portefeuille composé principalement de titres de participation de sociétés situées partout dans le monde.

Pour atteindre son objectif de placement, le fonds investit dans un portefeuille composé principalement de titres de participation de sociétés situées partout dans le monde ayant des objectifs de réduction d'émissions de CO₂ qui s'harmonisent avec les objectifs à long terme de l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement climatique. Le fonds peut investir jusqu'à 30 % de son actif net dans des titres des marchés émergents et jusqu'à 10 % de son actif net dans des titres offrant une exposition à l'immobilier. Les placements du fonds peuvent être constitués jusqu'à 100 % de titres étrangers. Le sous-gestionnaire de portefeuille utilise une analyse fondamentale des émetteurs individuels pour repérer les actions dont les perspectives à long terme et les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance sont supérieurs, plus particulièrement en ce qui concerne les caractéristiques relatives à l'intensité en carbone. Le portefeuille visera à harmoniser l'intensité en carbone avec l'indice MSCI World Climate Paris Aligned (voir la section Glossaire pour plus de détails) et, par conséquent, cherchera à atteindre une cible de réduction de l'intensité en carbone de 10 % année après année.

Risques

Le risque global d'un investissement dans le fonds reste tel qu'il est décrit dans le prospectus simplifié ou les modifications de celui-ci, et dans l'aperçu du fonds.

Résultats d'exploitation

Le Fonds mondial Ambition climatique BNI a été lancé le 4 novembre 2024, et la valeur liquidative du fonds était de 76,12 millions de dollars au 31 décembre 2024. Nous ne présentons pas le rendement des placements d'un fonds offert depuis moins d'un an.

Les marchés boursiers mondiaux ont connu une volatilité accrue jusqu'à la fin de l'année, les investisseurs digérant la possibilité de changements importants dans la politique commerciale des États-Unis après l'élection présidentielle de novembre. Les attentes concernant la trajectoire des taux d'intérêt américains ont également changé en décembre, alors que les données économiques solides et l'incertitude politique persistante ont vu la Fed livrer un message haussier lors de sa dernière réunion de 2024. Le T₄ a couronné une année solide pour les investisseurs en actions mondiales avec un certain nombre de thèmes qui ont prévalu à la fois tout au long de l'année et au T₄ : la surperformance des actions américaines par rapport aux marchés internationaux, une deuxième année consécutive de surperformance importante pour la croissance par rapport à la valeur et la poursuite de l'étroitesse du marché avec des sociétés de technologie et de consommation à mégacapitalisation offrant une part importante des rendements du marché.

À l'échelle sectorielle, les contributions positives des matériaux et des services publics ont été contrebalancées par des rendements négatifs des technologies de l'information, de la consommation discrétionnaire et des services de communication. Les mégacapitalisations non détenues ont été un obstacle notable au cours de la période.

Il convient également de noter que la qualité en tant que facteur a sous-performé le marché, ce qui a entraîné une baisse de la performance du portefeuille.

Au niveau des actions, les principaux contributeurs comprenaient Broadcom, Sony Corporation et JP Morgan Chase. Broadcom a publié de solides résultats au 4^e trimestre et a fourni des indications très haussières sur son opportunité de marché des puces personnalisées à moyen terme, ce qui a entraîné une très forte performance du cours de l'action au cours de la période. Le groupe Sony a poursuivi sur sa lancée positive jusqu'à la fin de l'année après avoir publié une solide série de résultats intermédiaires en novembre. JP Morgan Chase a bénéficié de solides résultats au 3^e trimestre, la caractéristique la plus notable étant un solide guide du revenu net d'intérêts pour 2025 : le sentiment des investisseurs envers les banques américaines s'est amélioré après les élections en raison de meilleures perspectives de croissance économique intérieure plus élevée et d'une réglementation financière plus légère.

Les titres non détenus ont été les plus grands détracteurs individuels au cours de la période avec Tesla, Apple et Amazon parmi les cinq pires détracteurs à la fin de l'année. Advanced Drainage Systems et Applied Materials ont été d'autres titres sous-performants notables. Advanced Drainage a enregistré une réaction négative à une réduction des prévisions de bénéfices pour l'exercice 2025 — les projets des clients ont été retardés par l'activité des ouragans et l'incertitude politique/taux d'intérêt. Le gestionnaire de portefeuille estime que ces questions sont cycliques et que la demande séculaire de solutions accrues de traitement des eaux pluviales entraînera un fort rebond des activités de l'entreprise à moyen terme. Applied Materials a été plus faible en raison du bruit continu autour des restrictions à l'exportation américaines et a également été affecté par la faiblesse générale des stocks de semi-conducteurs au T₄.

Événements récents

Les ajouts au portefeuille durant la période comprenaient US Bancorp et First Solar. Le gestionnaire de portefeuille a également cédé une participation dans BNP Paribas. US Bancorp est bien positionnée pour bénéficier des vents favorables de la politique américaine au cours des prochaines années, et le gestionnaire de portefeuille estime également qu'après une forte période d'investissement informatique, la société est sur le point de voir une inflexion positive dans la dynamique de ses revenus et de ses coûts. L'achat a été financé par la vente de BNP. Une position a également été ajoutée dans First Solar où le gestionnaire de portefeuille estime que la valorisation écarte excessivement une abrogation complète des avantages fiscaux de l'IRA, et s'attend également à ce que la société bénéficie d'une protection significative contre la concurrence chinoise sur son marché intérieur clé.

Les principaux secteurs de surpondération du fonds demeurent les secteurs industriels, les biens de consommation de base et les soins de santé. D'autre part, les principaux secteurs sous-pondérés sont l'immobilier, les services de communication et les matériaux. Le fonds reste surpondéré en Europe et sous-pondéré aux États-Unis.

ESG

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un objectif déclaré, le fonds surperforme son indice de référence en termes de notation ESG générale.

Le fonds a atteint avec succès son objectif de décarbonisation pour 2024.

Le gestionnaire de portefeuille est en voie de décarboniser le portefeuille conformément au cadre de l'Accord de Paris et a atteint avec succès l'objectif de décarbonisation pour 2024.

Le fonds a respecté sa stratégie ESG telle que divulguée au prospectus. Au cours de la période, aucun désinvestissement d'un titre en portefeuille n'a eu lieu matériellement en raison de la stratégie ESG du fonds ou des exclusions normatives applicables.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

Fiduciaire, dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN »), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, elle est propriétaire en droit des placements du fonds.

SFN agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres du fonds et des noms des porteurs de titres. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

Mandataire chargé des prêts de titres

SFN agit à titre de mandataire d'opérations pour le compte du fonds dans l'administration des opérations de prêts de titres conclues par le fonds. SFN est membre du même groupe que le gestionnaire.

Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Le gestionnaire assume les charges opérationnelles variables du fonds autres que les « frais du fonds » (définis plus loin) en contrepartie de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries du fonds.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque série du fonds, et sont calculés et versés de la même manière que les frais de gestion. Les charges opérationnelles variables payables par le gestionnaire comprennent : les coûts liés au service d'agent des transferts et à la tenue de dossiers; les coûts liés à la garde de valeurs; les frais comptables et les frais d'évaluation; les frais d'audit et les frais juridiques; les coûts de préparation et de distribution des états financiers, des prospectus simplifiés, des notices annuelles, des aperçus du fonds, du matériel de communication continue et de toute autre communication aux porteurs de parts; et les coûts des services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, selon le cas.

En plus des frais d'administration, le fonds doit également assumer certains frais du fonds, notamment : les taxes (notamment, la TPS, la TVH et l'impôt sur le revenu); les coûts afférents à la conformité, y compris tout changement apporté aux exigences gouvernementales et réglementaires après le 1^{er} août 2013; les frais d'intérêts et le coût d'emprunt; les coûts relatifs à des services externes généralement non facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 1^{er} août 2013; les coûts liés au comité d'examen indépendant, dont la rémunération de ses membres, leurs frais de déplacement, leurs primes d'assurance et les coûts associés à leur formation continue; et les charges opérationnelles variables engendrés en marge des activités habituelles du fonds.

Le gestionnaire peut décider, de temps à autre et à son entière discrétion, d'absorber une partie des frais de gestion, des frais d'administration et des frais du fonds d'une série.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

Gestionnaire de portefeuille

Le gestionnaire a nommé Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque, pour qu'elle agisse à titre gestionnaire de portefeuille pour le fonds. Des honoraires fixes sont payables annuellement à TBN pour ses services de gestion.

Distribution et rémunération des courtiers

Banque Nationale Épargne et Placements Inc. (« BNEP ») agit à titre de placeur principal pour le fonds. À ce titre, BNEP achète, vend et fait l'échange de titres par l'intermédiaire de représentants externes inscrits. Les titres du fonds sont également offerts par Financière Banque Nationale inc. (incluant sa division Courtage direct Banque Nationale) et autres sociétés affiliées. Les courtiers peuvent recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par leurs clients.

Frais de courtage

Le fonds peut verser à une société affiliée à BNI des commissions de courtage aux taux du marché. Les frais de courtage imputés au fonds au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	Exercice terminé le 31 décembre 2024
Total des frais de courtage	7 880,87 \$
Frais de courtage payés à Financière Banque Nationale	-

Détentions

Au 31 décembre 2024, Banque Nationale Investissements inc. détenait 15 046,39 titres du fonds pour une valeur de 151 663,64 \$, ce qui représentait près de 0,1992 % de la valeur liquidative du fonds à cette date. Les transactions entre Banque Nationale Investissements inc. et le fonds ont été effectuées dans le cours normal des activités et à la valeur liquidative du fonds à la date de la transaction.

Service fiduciaire des régimes enregistrés

SFN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Sous la rubrique *Distribution*, les frais incluent la rémunération du courtier soit les commissions de suivi annuelles maximales et les commissions de vente versées aux courtiers. Sous la rubrique *Autres*, les frais couvrent principalement les services de gestion de placement, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres [†]
Série Conseillers			
Frais initiaux	1,75 %	57,14 %	42,86 %
Série F	0,75 %	—	100,00 %
Série O	s.o.*	—	100,00 %

^(†) Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

^(*) La série O n'est offerte qu'à des investisseurs approuvés qui ont conclu une entente relative à un compte de parts de la Série O avec Banque Nationale Investissements inc. Les critères d'approbation peuvent inclure l'importance du placement, le niveau d'activité prévu à l'égard du compte et l'ensemble des placements de l'investisseur auprès de BNI. Aucuns frais de gestion ne sont imposés au fonds relativement aux parts de la Série O. Des frais de gestion sont négociés avec les investisseurs et payés directement par ceux-ci et ils s'ajoutent aux frais d'administration à taux fixe. BNI ne paie pas de courtages ni d'honoraires de service aux courtiers qui vendent des parts de Série O. Il n'y a aucun frais de souscription payables par les investisseurs qui achètent des parts de Série O.

Rendements passés

Aucune information n'est fournie sur le rendement des placements d'un fonds offert depuis moins d'un an.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Série Conseillers

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 4 novembre 2024

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)	
Total des revenus	0,03
Total des charges	(0,06)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,02
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,08
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	0,07
Distributions (\$)	
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—
des dividendes	—
des gains en capital	0,02
remboursement de capital	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,02
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,06

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	1
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	100
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	2,24
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	2,24
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,61
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	4,14
Valeur liquidative par part (\$)	10,04

Série F*

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 4 novembre 2024

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)	
Total des revenus	0,03
Total des charges	(0,04)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,02
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(0,15)
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	(0,14)
Distributions (\$)	
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—
des dividendes	—
des gains en capital	0,01
remboursement de capital	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,01
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,10

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	5
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	541
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	1,10
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,10
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,61
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	4,14
Valeur liquidative par part (\$)	10,08

Série 0

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 4 novembre 2024

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	
Total des revenus	0,04
Total des charges	(0,02)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,03
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,15
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	0,20
Distributions (\$) ⁽³⁾	
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—
des dividendes	0,01
des gains en capital	0,02
remboursement de capital	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,03
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,10

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	76 114
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	7 551 620
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,02
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,02
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,61
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	4,14
Valeur liquidative par part (\$)	10,08

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux IFRS.

⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période comptable indiquée.

⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais de gestion inclut si nécessaire des frais de gestion provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Aperçu du portefeuille

Au 31 décembre 2024

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Microsoft Corp.	6,8
Nvidia Corporation	5,1
J. P. Morgan Chase & Co.	3,6
Broadcom Inc.	3,3
MasterCard Inc., catégorie A	2,7
Home Depot Inc.	2,5
Cisco Systems Inc.	2,4
Oracle Corp.	2,3
Sony Corp.	2,3
Next PLC	2,2
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	2,2
AbbVie Inc.	2,1
Coca-Cola European Partners PLC	2,1
Merck & Co. Inc.	2,1
Schneider Electric SA	2,1
Tokio Marine Holdings Inc.	2,1
Deere & Co.	2,0
Lloyds TSB Group PLC	2,0
Deutsche Boerse AG	1,9
Texas Instruments Inc.	1,9
Xylem Inc./NY	1,9
Applied Materials Inc.	1,8
Thermo Fisher Scientific Inc.	1,8
AstraZeneca PLC	1,7
Medtronic PLC	1,7
	62,6

Total de la valeur liquidative 76 120 750 \$

Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Actions américaines	58,9
Actions internationales	37,3
Actions canadiennes	1,6
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	2,2

Répartition par pays

	% de la valeur liquidative
États-Unis	58,9
Royaume-Uni	11,0
France	6,7
Japon	5,8
Allemagne	5,4
Irlande	4,6
Pays-Bas	1,9
Canada	1,6
Suède	1,3
Danemark	0,6
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	2,2

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Internet au www.bninvestissements.ca.

Si ce fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, veuillez consulter le prospectus et d'autres renseignements sur ces autres fonds d'investissement sur le site Internet indiqué ci-dessus ou sur le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.